



L'Afrique réinvente son économie

Sommaire

I - Introduction.....	2
II – Éléments d'analyse situationnelle et l'impératif d'une réinvention de l'économie africaine.....	3
III – Éléments de propositions stratégiques et de chantiers à investir.....	6
1 - Refonder l'éducation à tous les étages.....	6
2 - Construire des économies africaines enracinées et inclusives, fondées sur les dynamiques locales et les territoires.....	7
3 - Concevoir un modèle et des itinéraires de développement qui allient enracinement, ouverture et prospective.....	9
4 - Développer une approche partenariale multi-acteurs pour une co-construction d'un développement inclusif.....	11
5 - Pratiquer une gouvernance de l'économie soucieuse des liens et des interdépendances entre les différents niveaux territoriaux	13
6 - Elaborer un cadre juridique et politique clair et fiable qui favorise le développement et garantit toutes les sécurités.....	14

Pour impulser des changements systémiques et durables capables de générer et de consolider la paix, la stabilité et le développement du continent africain, l'*Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique* (ARGA) a initié les *Journées Annuelles de la Gouvernance en Afrique* (JAGA). L'objectif est d'instituer, à l'échelle de l'Afrique, un espace multi-acteurs de dialogue et de mutualisation des expériences et des initiatives en matière de gouvernance afin de relever concrètement et collectivement les immenses défis auxquels les pays africains font face.

Dans cette perspective, les premières éditions des JAGA servent de cadre à la construction de l'Initiative « *Afrique Horizon 2060 : l'Afrique reprend son destin en main* ». Avec une réelle profondeur prospective, nourrissant l'ambition d'être l'un des projets stratégiques phares de l'Afrique pour les cinquante prochaines années, cette initiative repose sur un cycle de quatre conférences qui seront organisées entre 2012 et 2015 pour élaborer des propositions et des initiatives concrètes sur les thématiques fondamentales de la gouvernance, de l'économie et de la mondialisation.

Après la conférence tenue à Praia en République du Cap-Vert sur le thème « *l'Afrique réinvente sa gouvernance* », la deuxième édition des JAGA s'est tenue à Rabat, Royaume du Maroc, du 27 au 30 janvier 2014 sur le thème : « *l'Afrique réinvente son économie* ».

Placée sous le haut patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI, organisée avec le partenariat actif du Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des Affaires générales et de la Gouvernance du Royaume du Maroc, la conférence de Rabat a réuni des participants appartenant à divers milieux socioprofessionnels et provenant de toutes les régions d'Afrique et de la diaspora ainsi que des amis de l'Afrique.

Au-delà de l'impératif d'adosser la politique et la gestion économique aux valeurs et principes de gouvernance, la conférence a traité cinq thèmes fondamentaux pour réinventer l'économie africaine afin d'améliorer les conditions de vie des populations et réaliser son insertion appropriée dans le monde :

- Construire une vision et des capacités stratégiques, politiques et intellectuelles au service d'une refondation des économies africaines ;
- Recouvrer la souveraineté sur l'ensemble des ressources naturelles et les mettre au service d'économies africaines durables ;
- Repenser l'industrialisation et l'entreprise dans la stratégie de développement du continent ;
- Promouvoir de nouvelles visions et approches de développement des territoires et des économies ;
- Construire une architecture et des systèmes financiers endogènes au service du financement du développement de l'Afrique.

Sur ces différents thèmes, la conférence de Rabat a permis de construire des consensus forts sur ce que devraient être une pensée et une stratégie africaines de réinvention des économies à l'horizon 2060, une stratégie s'appuyant non seulement sur les dynamiques en cours et les innombrables atouts du continent, mais aussi sur les tendances d'évolution des rapports mondiaux dans les prochaines décennies.

Ainsi, l'approfondissement et le croisement des réflexions autour des propositions soumises aux cinq ateliers thématiques ont abouti à l'élaboration d'une vision d'ensemble des problématiques et des pistes de changement. Tout en enrichissant les thèmes débattus, cette approche a abouti à l'énoncé par la conférence de six axes stratégiques devant permettre à l'Afrique de s'extirper de la pauvreté et de s'installer dans un développement durable qui assure le bien être de toutes les populations sans exclusive tout en étant attentif à la préservation de la biosphère.

II – Éléments d'analyse situationnelle et l'impératif d'une réinvention de l'économie africaine

L'Afrique est à la croisée des chemins. Au moment où des alternatives au monde actuel se construisent çà et là, l'Afrique n'en finit pas de s'interroger sur son avenir. Sa place dans le monde de demain peut être envisagée selon deux scénarios extrêmes : ou bien l'Afrique laisse les tendances actuelles se poursuivre, avec pour conséquences une paupérisation accrue de ses populations, une érosion de son poids économique et un affaiblissement de sa position internationale ; ou bien elle adopte une démarche volontariste de refondation de son économie (recentrage sur la création de valeur ajoutée) avec pour effet une insertion plus avantageuse dans les chaînes de valeur mondiales et la génération de retombées économiques plus conséquentes sur ses territoires et ses peuples.

Le premier scénario, celui du déclin annoncé de l'Afrique, repose sur la projection des tendances lourdes actuelles (carences en matière de développement humain, contre-performance économique, gouvernance défailante, insertion passive dans les courants d'échange internationaux...), tout en sachant qu'au plan mondial, des trajectoires géopolitiques nouvelles s'esquissent, des combinaisons sociétales se mettent en place, des changements politiques s'ébauchent et plus encore, les cartes économiques se redistribuent, donnant lieu à une nouvelle configuration des avances et retards entre nations. Jamais une crise n'a ébranlé autant les fondements du système capitaliste mondial que celle qui sévit depuis 5 ans.

En arrière plan de ce scénario, le centre de gravité de l'économie mondiale est appelé à se déplacer vers l'Asie-Pacifique. La Chine représentera à elle seule près d'un quart du PIB mondial. La hiérarchie des puissances commerciales sera profondément bouleversée : l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) deviendra la première puissance exportatrice du monde, en raison notamment du rôle joué par la diaspora chinoise qui contrôle déjà l'essentiel de l'activité économique du Sud-Est asiatique. Le poids économique de

l'Union Européenne et de la région Japon-Corée sera, quant à lui, en net recul. Si cette double évolution venait à se vérifier, l'Afrique pèserait de moins en moins sur le cours de la mondialisation et sa « sortie de l'Histoire », ne saurait être exclue.

L'immobilisme est fatal à l'Afrique. Il lui fait courir cinq risques majeurs:

- **un risque de décrochage** irréversible vis-à-vis des nouveaux pôles mondiaux de croissance, dont la puissance repose sur quatre secteurs-clés : l'économie, la technologie, le culturel et le militaire. Un tel décrochage induirait un recul généralisé de l'Afrique (échanges commerciaux, flux de capitaux, transferts technologiques...), de nature à hypothéquer sa capacité d'exister dans l'ordre mondial en gestation. Le déclin se produirait même dans l'hypothèse d'une hyper-croissance, générée, comme c'est le cas aujourd'hui, par une amélioration conjoncturelle des termes de l'échange (appréciation des prix relatifs des matières premières minérales et agricoles et baisse concomitante des prix des produits industriels importés).
- **le deuxième risque encouru par l'Afrique est celui du décrochage vis-à-vis de régions émergentes**, qui fragiliserait davantage le continent dans la nouvelle configuration mondiale des avances et des retards en matière de développement. Cette relégation de l'économie africaine à la périphérie de l'économie mondiale pourrait générer une instabilité plus grande du continent (paupérisation accrue, migrations massives de population, exacerbation des conflits ethniques...).
- **le troisième risque est le décrochage technologique**. Le creusement du retard vis-à-vis des pays détenteurs traditionnels de la technologie et des pays émergents risque de devenir irrattrapable dans la mesure où l'Afrique, déjà pénalisée par la faiblesse de sa capacité d'apprentissage et d'absorption des technologies, souffrira de plus en plus d'un contexte international marqué par la privatisation croissante des savoirs technologiques. Dans un tel contexte, l'accès aux nouvelles technologies deviendra problématique.
- **le quatrième risque est lié à la pénurie annoncée des capitaux non spéculatifs**, aggravée par des systèmes financiers nationaux insuffisamment développés, qui assurent aux agents économiques un volume d'actifs financiers, à peine égale au PIB, contre quatre fois le PIB dans le reste du monde. Cela donne une idée du chemin qui reste à parcourir pour doter le continent d'un système financier en mesure de financer correctement l'économie. Il s'agit là d'un enjeu fondamental car, c'est de l'existence de capitaux en volume suffisant et de l'efficacité de leur utilisation que dépendra la capacité des acteurs économiques à tirer parti de l'amélioration récente des termes de l'échange et à donner une impulsion décisive au développement. Sans marchés financiers dynamiques, sans mobilisation optimale des ressources financières endogènes, sans orientation des flux d'investissement vers des secteurs productifs, l'embellie financière actuelle ne pourra que perpétuer la rente, la corruption et la prédation des ressources.
- **le cinquième risque, et non des moindres, est lié au fait que dans les prochaines décennies, la formation, les compétences et l'expérience détermineront les schémas de spécialisations et seront dans le futur les principaux déterminants de la croissance**. Les avantages comparatifs doivent donc être repensés et conçus de manière

évolutive et compris non pas comme des avantages statiques, bâtis sur la dotation factorielle, mais comme des avantages dynamiques, bâtis sur le savoir et en perpétuelle reconstruction. L'Afrique, qui consacre actuellement à peine 0,35% de son PIB à la recherche-développement et qui ne représente que 2% de la production scientifique mondiale, doit repenser son rapport au savoir.

Le deuxième scénario, celui d'une Afrique qui réinvente son économie, repose sur l'hypothèse selon laquelle les pays africains sont capables de se doter d'une vision émancipatrice de leur développement et de capacités stratégiques, politiques et intellectuelles permettant d'initier une dynamique suffisamment puissante et mobilisatrice pour sortir le continent de l'impasse et lui ouvrir de nouvelles perspectives. Un tel sursaut n'est possible que dans une démarche de rupture avec le modèle postcolonial, de type rentier, qui a confiné, un demi siècle durant, l'Afrique dans le rôle, combien réducteur, de réservoir de matières premières à bon marché pour les économies développées, et de déversoir des surplus mondiaux.

Face à ce défi, s'affirme la nécessité pour l'Afrique de trouver des réponses nouvelles et intelligentes aux questions posées par la nature du pouvoir d'État, la gouvernance dans ses différentes dimensions, l'intégration régionale, ou encore, le contrôle sur les ressources naturelles.

Une telle dynamique suppose d'une part, **une politique active de valorisation du capital humain**, s'appuyant sur des systèmes d'enseignement et de formation de qualité. Elle suppose, d'autre part, que **des réformes économiques profondes** soient menées dans le but d'améliorer la productivité du travail, accroître les performances de l'administration économique (collecte de l'impôt...), de mobiliser à plus grande échelle l'épargne domestique et de l'orienter vers l'investissement productif. Elle suppose, enfin, des politiques macroéconomiques et sectorielles stables et prédictibles, associées à une sécurité juridique accrue, pour attirer des flux d'IDE (Investissements Directs Étrangers) plus conséquents et leur affectation à l'amélioration de la base infrastructurelle du développement.

L'équation démographique africaine (800 millions d'habitants en 2000, 3,6 milliards en 2100), qui constitue une contrainte dans le premier scénario (pauvreté, conflits, insécurité, maladies), **peut être transformée en atout dans l'hypothèse d'une impulsion forte de la dynamique de développement**. Grâce à la valorisation de ce formidable potentiel, l'Afrique pourra, à terme, peser davantage sur le cours de l'économie mondiale.

III – Éléments de propositions stratégiques et de chantiers à investir

Selon la conférence, la vision à long terme du développement de l’Afrique repose donc sur six axes stratégiques que sont : le rôle essentiel des dynamiques locales et des territoires ; l’approche partenariale, multi-acteurs ; une gouvernance multi-niveaux de l’économie ; la nécessité de réinventer l’économie en adéquation avec un modèle africain de développement ; la création d’un cadre juridique et politique garantissant la sécurité et favorable au développement ; la refondation du système éducatif.

1 - Refonder l’éducation à tous les étages

Si l’enjeu de la refondation embrasse les différents niveaux de l’éducation - *de l’enseignement primaire à l’enseignement supérieur en passant par la formation professionnelle* - il dépasse le simple cadre de la formation pour adresser l’éducation au sens large du terme. Il faut alors s’interroger sur les finalités, les orientations et les méthodes de l’éducation en rapport avec les valeurs sociétales et le type d’homme qu’il convient de forger pour inspirer et porter le projet d’une Afrique prospère et stable, avantageusement insérée dans une économie mondiale.

Il importe par ailleurs d’assurer le développement des compétences et des talents qui constitue non seulement le moteur de la croissance économique actuelle et future mais aussi, un moyen privilégié pour les sociétés africaines d’élaborer et de réaliser leur propre projet de modernité. Ces talents et compétences enracinés dans les contextes locaux, axés sur les besoins de développement multipolaire des sociétés africaines, appellent plus que la transmission de savoirs. **Il faut développer le savoir-faire africain, notamment l’esprit d’initiative, l’entrepreneuriat, la connaissance des sciences, la maîtrise des technologies et accroître les capacités d’innovation sur le continent.**

A cet effet, les formations techniques et scientifiques, l’ingénierie et les mathématiques devront être valorisées et favorisées depuis les cycles primaire et secondaire. La formation professionnelle et l’apprentissage devront prétendre à la reconnaissance sociale, à une image plus positive et à une contribution au développement plus importante dans la mesure où les systèmes seront assouplis et recentrés sur le concept de métier et à l’esprit d’entreprise.

Toutes ces initiatives devront cependant être articulées à une dynamique fondée sur un enseignement supérieur d’excellence et une recherche de qualité. L’université devra, par conséquent, reposer sur un nouveau contrat avec la société, qui définira sa responsabilité dans la formation des futures élites et l’inscrira dans une stratégie d’alliance pour le changement, afin de relever les défis du 21^{ème} siècle. En effet, l’université africaine doit se muer en véritable think-tank, au service du développement économique de l’Afrique. Au delà de sa fonction originelle de production et de diffusion des savoirs, sa mission consiste à impulser et à accompagner le projet d’émergence économique du continent. **L’Université doit être un**

laboratoire pour le développement et le pilier principal d'une économie africaine de la connaissance.

Un tel repositionnement de l'éducation suppose que soient opératoires le concept « d'université/école du développement », les partenariats entre l'université et les écoles, le secteur public, le secteur privé, la société civile et les populations. Il commande l'élaboration de projets communs de production, de diffusion et d'utilisation entre le système éducatif et les autres acteurs.

Enfin, les autres défis à relever sont l'accès d'un plus grand nombre de jeunes et l'amélioration de la qualité des enseignements. Les outils numériques sont particulièrement adaptés pour cela. Il s'agit pour l'Afrique de passer du stade des projets-pilotes isolés à une démarche d'appropriation et de déploiement, à des fins éducatives et de formation, des nouvelles technologies.

De façon spécifique, cette refondation de l'éducation à tous les étages commande de :

- **Privilégier la mise en réseau des universités africaines** pour des échanges mutuellement enrichissants au lieu d'être tournées exclusivement vers l'extérieur ;
- **Elaborer une charte de responsabilités des universitaires africains** et unir les bonnes volontés qui veulent mettre l'université au service de l'Afrique ;
- **Développer des capacités technologiques** et le sentiment d'une citoyenneté africaine avec des universités sous-régionales dédiées à cet objectif ;
- **Développer des formations professionnelles**, en particulier des formations permanentes accordant une large place à la gouvernance ;
- **Développer à l'échelle sous-régionale ou continentale des cours à distance**, Massive Open Online Courses (MOOC), adaptés aux problématiques du développement africain ;
- **Mettre en application le produit de la recherche africaine** en établissant des connexions entre l'université et les centres de recherche d'une part, et les entreprises et autres utilisateurs, d'autre part ;
- **Créer à l'échelle sous-régionale et africaine, des programmes de recherches collaboratives** alignés sur la priorité de l'Afrique et non celles des bailleurs de fonds.

2 - Construire des économies africaines enracinées et inclusives, fondées sur les dynamiques locales et les territoires

Dans la dynamique du développement africain, l'État post-colonial a généralement promu des approches économiques caractérisées par leur caractère exogène et descendant. La conception dominante était qu'une action résolue de l'État et des investissements publics pilotés d'en haut suffiraient à créer un milieu entrepreneurial et à entraîner l'ensemble du territoire national dans une dynamique de développement. Basée sur des économies de rente taillées pour servir un capital étranger - *économie pétrolière, minière, cacao-café, ressources halieutiques etc.* - cette logique a exclu de fait un nombre important d'acteurs économiques et réduit les

territoires qui devaient servir de poumons aux économies nationales et régionales à un rôle d'entités administratives dont le fonctionnement inhibe les opportunités de développement. La conséquence de telles approches est le développement d'initiatives entrepreneuriales et d'activités de production qui témoignent de la vitalité des économies au sein des territoires, notamment à travers ce qu'il est convenu d'appeler l'économie populaire ou informelle. Ces initiatives et activités constituent pourtant autant d'opportunités de développement sous exploitées, voire boudées.

La conférence a conclu que seule une approche inverse - *donc un processus partant de dynamiques locales et leur permettant de s'épanouir et de changer d'échelle* - est de nature à produire un développement satisfaisant à la triple exigence de cohésion sociale, d'efficacité économique et de préservation de l'environnement. Pour ce faire, les ressources, les potentialités et les dynamiques locales doivent être considérées comme le point de départ et le moteur du développement durable, national et africain.

C'est pourquoi il convient de renforcer le rôle et l'autonomie des territoires locaux et d'accompagner les initiatives et les opportunités qu'ils portent plutôt que de les considérer comme le simple point d'application de politiques sectorielles définies au niveau national. Aussi, en appuyant les dynamiques locales, on permet ainsi que les sociétés locales gardent la maîtrise de leur propre processus de développement, préservent et perpétuent leur identité, s'enracinent dans leur culture et valorisent les savoir-faire locaux. **Cette relation entre le développement économique et les dynamiques socio-culturelles est déterminante au regard de la gouvernance et de la mondialisation.**

Dans cette entreprise de valorisation et de bonification optimale des dynamiques et des opportunités locales, les territoires doivent disposer de moyens de connaissance et d'action pour se gérer et se développer. Ils ont besoin de connaître leurs ressources, naturelles et humaines, de mobiliser leur épargne à travers des banques locales adaptées, de développer les monnaies locales, de bénéficier de formes intelligentes de protectionnisme notamment pour éviter la perte irréversible de savoirs et de savoir-faire locaux notamment pour la gestion cohérente des biens communs comme le foncier et l'eau.

Cependant, l'insistance portée sur le développement économique africain à partir du local ne signifie pas que l'État n'a plus de rôle à jouer. En effet il convient de **repositionner l'État dans les fonctions de régulation, de coordination, d'impulsion, de médiation, de création d'un environnement incitatif et garant de l'intérêt national**. Il doit être capable d'établir un cadre politique et stratégique favorable au développement local, d'apporter son appui et consentir une redistribution des ressources publiques de tous ordres.

En fait, cette option de développement local et des territoires implique de :

- **Apporter un souffle nouveau aux réformes de décentralisation** par la promotion de collectivités territoriales renforcées et repositionnées dans le développement territorial et la territorialisation des politiques publiques ;
- **Promouvoir un aménagement rationalisé, équilibré et concerté des territoires** et corriger les déséquilibres et inégalités territoriaux ;

- **Systématiser les vocations économiques** pour les territoires structurés autour de systèmes productifs locaux avec des pôles de croissance ou pôles économiques territoriaux ;
- **Renforcer le rôle des universités régionales** et renforcer la synergie entre les collectivités locales, les universités et les systèmes productifs locaux
- **Articuler la production et la consommation locale** et promouvoir une compétitivité économique qui repose sur une maîtrise de la consommation en lien étroit avec les capacités de production ;
- **Garantir une implication effective des communautés** comme acteurs privilégiés dans l'exploitation des richesses - *minières et autres* - de leur territoire. A ce propos, le financement à partir des richesses locales des services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement) reste une piste à explorer ;
- **Renforcer la viabilité des modes innovants de financement** du développement local : fonds social lié à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), fonds de développement local, société coopérative de cautionnement mutuel, fonds de garantie, micro finance, crédit municipal, monnaie alternative, bourses tremplin, actionnariat des communautés, développement du partenariat publics privé mais orienté vers le développement.

3 - Concevoir un modèle et des itinéraires de développement qui allient enracinement, ouverture et prospective

La formulation d'un modèle économique rénové et original est une nécessité pour le Continent africain. Le modèle post-colonial de développement, frappé du double sceau de l'extraversion, du mimétisme et de la non-appropriation sociale a vécu. Alors que partout ailleurs les modèles de développement semblent avoir atteint leurs limites, l'Afrique peut aujourd'hui prendre le leadership pour innover et inventer un développement économique profitable à tous, assurant le bien être de chacun et respectant la biosphère.

Il serait évidemment absurde de réduire à un modèle unique les 54 pays du continent, dont les spécialisations économiques et les niveaux de développement sont très variés. Néanmoins, l'idée d'un corpus de valeurs communes et de consensus indispensables à la réappropriation par les élites politiques et intellectuelles africaines des paramètres de développement, n'est pas dénuée de sens. Il s'agit essentiellement du compter sur soi, de la mobilisation accrue des ressources endogènes, de la priorité à accorder à l'agriculture vivrière, de la nécessité de juguler la fuite illicite des capitaux, de l'intégration de l'aspect informel au développement etc. Surtout, cette réinvention du modèle de développement en Afrique exige de préserver dès à présent les ressources naturelles existantes, de promouvoir un changement radical des modes d'exploitation de ces ressources, des systèmes de production et des modèles de consommation.

En mobilisant les ressources les plus modernes de la technologie et en s'appuyant sur des stratégies sous-régionales porteuses de scénarii de développement durable, **l'Afrique devra s'atteler prioritairement à promouvoir trois piliers fondamentaux : l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, l'exploitation des ressources naturelles et la maîtrise de l'énergie.**

Le potentiel agricole et agroalimentaire de l'Afrique doit être pleinement et judicieusement valorisé. Ce secteur présente d'abord l'intérêt de contribuer à un développement économique décentralisé et de mettre en jeu aussi bien des réseaux d'agriculture paysanne que des petites et moyennes entreprises ou industries. Ce devrait être ensuite un domaine privilégié pour explorer des partenariats équilibrés entre producteurs agricoles, tissus de PME/PMI africaines et entreprises multinationales. C'est enfin un domaine où l'on peut de façon progressive augmenter la part de la valeur ajoutée produite en Afrique même.

Quant à **l'exploitation des ressources naturelles, elle implique un inventaire sérieux au niveau de chaque pays et des partenariats** qui puissent prévoir une transformation croissante sur les lieux mêmes de l'exploitation, notamment à travers le développement maîtrisé d'une industrialisation de l'Afrique.

Enfin, le contraste entre les ressources potentielles de nombreux pays africains en énergie renouvelable, en particulier solaire, et la dépendance croissante de l'Afrique à l'égard de l'importation d'énergies fossiles doit conduire à **promouvoir rapidement un programme africain d'énergie renouvelable**, économe en investissement de réseaux lourds de transport, cohérent de surcroît avec l'idée d'un développement s'appuyant sur des dynamiques locales.

En guise donc de proposition sur la problématique du développement endogène, la conférence a souligné la nécessité de:

- **Construire une pensée africaine enracinée dans la culture et ouverte**, c'est-à-dire tenant compte des mutations induites par la mondialisation ;
- **Développer des espaces de réflexion décentralisés**, en mesure de faire des propositions stratégiques au niveau sous-continentale, nationale et locale ;
- **Définir la stratégie africaine de développement à long terme**, en tenant compte de ce que pourrait être le monde à l'horizon 2060 (centenaire des indépendances africaines) ;
- **Engager les réflexions sur l'économie verte** et son potentiel de création d'emploi (filiales de production et de consommation durables) ;
- **Rationaliser l'exploitation des ressources non renouvelables** (énergies fossiles, métaux rares), à la fois dans un souci d'équité intergénérationnelle et pour préserver l'approvisionnement en intrants du développement futur de l'Afrique ;
- **Changer de posture intellectuelle en mettant à profit les expériences** d'où qu'elles viennent sans pour autant remplacer le mimétisme à l'égard de l'occident par le mimétisme à l'égard des pays émergents.

- **Créer de façon collaborative un site africain de ressources documentaires** à disposition de tous les acteurs, en particulier de la société civile où l'on puisse puiser dans les expériences venant du monde entier, sans se départir de l'esprit critique.
- **Associer le monde académique à cet effort collaboratif** en faisant de la rédaction de notes sur les expériences, un élément fort des curricula.
- **Faciliter l'accès aux ressources informationnelles** et données par un travail de traduction systématique de la production scientifique (français, anglais arabe et portugais).
- **Créer des espaces de débats réguliers autour des expériences collectées** sur un thème donné pour dégager des lignes directrices pour le développement africain.
- **Accorder un intérêt particulier aux expériences des pays émergents** (Chine notamment) ;
- **Engager résolument l'Afrique sur la voie des énergies renouvelables.**

4 - Développer une approche partenariale multi-acteurs pour une co-construction d'un développement inclusif

Le nouveau modèle de développement africain devrait reposer sur l'idée de co-construction des initiatives économiques. Elle réfère au souci de mobiliser toutes les énergies et l'ensemble des capacités disponibles pour promouvoir des approches partenariales en direction d'un développement inclusif, d'un bien-être partagé. Ce souci lui-même répond à l'enjeu majeur de socialiser et de « performer » les processus de développement, de sécuriser les ressources naturelles et d'en légitimer l'exploitation et la redistribution des revenus et des rentes au profit de toute la population, *in fine* de préserver l'environnement. Une telle entreprise appelle nécessairement le renouvellement du leadership africain, un leadership rénové, un leadership collectif.

La marginalité de l'Afrique dans l'économie mondiale montre combien le leadership africain, qui avait sa légitimité historique au lendemain des indépendances, a été défaillant par la suite. Le renouvellement des élites africaines s'impose comme une nécessité vitale. Il est temps de faire émerger une nouvelle génération de dirigeants ayant l'estime de soi, bien formés, compétiteurs dans un monde ouvert, en capacité d'entamer la refondation de l'État post-colonial en crise et de défendre les intérêts des peuples. La question du leadership implique trois catégories d'acteurs jouant, dans le contexte africain, un rôle déterminant dans la gestion de l'État et de la société. Il s'agit des dirigeants politiques, des managers de l'économie et des élites intellectuelles, entre lesquels les interfaces et les relations doivent être renforcées. Le rapport du nouveau leadership africain à la démocratie sera déterminant dans la refondation de l'État africain, un État moderne, au service du développement et de la sécurité globale du continent.

Aussi, la diaspora est un acteur d'importance. Bien formée, elle trouvera dans une telle dynamique une opportunité de participation à l'émergence de l'Afrique, à travers la formation de haut niveau, la recherche dans les niches d'excellence et l'innovation. Le moment est venu

de regarder cette opportunité avec réalisme et de repenser la relation entre les deux parties, sur la base d'intérêts partagés, en considérant, d'une part, que la diaspora a fait le choix, souvent irréversible, de vivre et de travailler à l'étranger. Ce choix doit être respecté. A partir de cette réalité l'on doit construire des collaborations privilégiées autour du développement de l'Afrique.

Au total, quatre conditions fondamentales ont été identifiées pour réaliser la co-construction du développement et des biens publics. Tout d'abord, les partenariats doivent disposer d'un cadre clair et toutes les parties prenantes doivent être activement impliquées dans l'établissement de ce cadre lui-même. Cela est essentiel, notamment dans le domaine minier, pour la gestion du foncier ou les négociations entre des communautés et des entreprises. Aussi, face à l'opacité si fréquente des accords passés entre les gouvernements et les entreprises étrangères, il est important et urgent que ces accords soient désormais soumis au Parlement.

Le cadre partenarial doit être équitable. Cette exigence vaut notamment pour les accords avec les entreprises multinationales, caractérisés par une dissymétrie des puissances et de l'accès à l'information.

Enfin, un accent fort a été mis sur l'importance des apprentissages. Le partenariat, la co-construction du développement et du bien public nécessitent de longs apprentissages. Ils se construisent donc dans la durée et se manifestent dans l'économie et à travers bien d'autres processus, comme les plans communaux de développement, l'élaboration de budgets participatifs, la cogestion de services publics locaux, l'animation de maisons de développement local. Ces apprentissages se construisent aussi autour d'orientations fondamentales, notamment :

- **Développer un système bancaire sur la base d'une plate-forme nationale de dialogue** incluant les principaux acteurs : les représentants de l'économie, du secteur financier, de la société civile, de l'État, mais aussi les autorités religieuses ou les collectivités territoriales ;
- **Assurer le suivi et l'évaluation du développement du secteur financier** à travers cette plate-forme multi-acteurs ;
- **Assurer un égal accès à l'information et au financement** pour permettre à tous les segments de la société d'être des acteurs effectifs de développement ;
- **Assurer le financement des coopératives** et promouvoir des formes adaptées de participation du secteur informel au développement d'ensemble ;
- **Promouvoir et consolider des cadres adéquats de partenariat** garantissant l'équilibre des forces et des intérêts dans le partenariat avec les entreprises multinationales ;
- **Favoriser le transfert de technologies et l'échange d'expériences** en misant sur des entreprises multinationales capables de s'y investir à long terme et par une spirale vertueuse.

5 - Pratiquer une gouvernance de l'économie soucieuse des liens et des interdépendances entre les différents niveaux territoriaux

La refondation de l'économie africaine en tant que faisceau de politiques économiques nationales n'est pas chose aisée. Le premier obstacle réside dans la difficulté de partager une même vision du développement de l'Afrique, tant les intérêts nationaux, catégoriels voire tutélaires peuvent diverger. L'extrême disparité au niveau du leadership africain, qui est, *in fine*, la conséquence du mode d'accès au pouvoir, est une difficulté supplémentaire à réaliser un consensus à *minima*, sur une vision axée exclusivement sur les intérêts supérieurs du continent.

L'Afrique doit intégrer « le temps mondial ». Contrairement à d'autres régions du monde, l'Afrique demeure mal outillée pour, à la fois, affronter ses contraintes et profiter de ses opportunités. Une des raisons de cette fragilité réside dans son extrême fragmentation. À l'heure où les autres régions du monde s'organisent en espaces intégrés (économiques, géopolitiques ou culturels), l'Afrique devra, tôt ou tard, s'engager dans ce mouvement universel de mondialisation/régionalisation et s'adapter à ses rythmes et ses temporalités.

A ce sujet, **l'Afrique doit développer une pensée stratégique autonome.** Les élites africaines, inféodées à la pensée occidentale dominante, enfermées dans le cadre étroit des micro-Etats hérités de la colonisation, sont incapables de promouvoir les intérêts de l'Afrique. Le continent africain réagit plus qu'il n'agit, suit plus qu'il ne guide. Pour qu'elle fasse mieux entendre sa voix dans le monde, l'Afrique doit impérativement développer sa propre pensée stratégique. Plus que jamais, l'Afrique, continent le plus exposé aux crises, a besoin d'outils de prise de décision et de maîtriser les questions de stratégie, pour mieux appréhender les nouveaux enjeux et défis qui structurent les rapports avec ses partenaires, traditionnels et nouveaux. Il est temps pour les africains de développer des stratégies collectives pour eux-mêmes et à l'égard du « reste du monde ».

L'intégration régionale est l'une des clés de la compétitivité à long terme et le meilleur moyen pour réaliser une croissance et un développement économiques durables, sur une base spatiale pertinente et participer pleinement à la mondialisation. Il faut réaliser à l'échelle régionale et sous régionale les enjeux de stabilité macroéconomique, d'intégration monétaire et financière et de relations commerciales et économiques efficaces. Les progrès en matière de convergence macroéconomique, à l'échelle régionale, conditionnent le développement solidaire, responsable et durable à l'échelle du continent africain.

Dans ce sens, trois options stratégiques majeures ont été retenues : la gestion des ressources naturelles comme espace d'apprentissage pour une gouvernance à multi-niveaux de l'économie, la promotion de la « régionalisation en réseau » ou l'animation de réseaux régionaux de développement économique, le renforcement du niveau régional en aidant à l'émergence de filières de production à cette échelle, notamment les filières agroalimentaires et leurs perspectives à l'exportation.

Dans ce sens, les voies suivantes doivent être explorées et approfondies :

- **Considérer les zones maritimes et lacustres, les bassins versants des grands fleuves, comme un patrimoine partagé** entre les pays et nécessitant une gestion commune à l'échelle régionale ;
- **Développer les apprentissages locaux** pour une gestion fine des ressources naturelles profitable aux communautés locales ;
- **Mettre en place une veille stratégique au niveau régional** sur la gestion des ressources naturelles, en utilisant en particulier les systèmes d'information géo-référencés ;
- **Organiser l'adaptation à l'Afrique des directives internationales sur la gestion des ressources naturelles**, reflet des conventions internationales signées ou des leçons tirées de l'expérience : leur transposition peut être l'occasion de créer un cadre juridique et politique propice à la gouvernance à multi-niveaux ;
- **Promouvoir une « intelligence économique africaine »** non pas par la création d'institutions régionales ou sous-régionales mais par la mise en réseau des intelligences locales (université, collectivités locales, société civile etc.) ;
- **Promouvoir un schéma régional des infrastructures** ;
- **Supprimer les barrières administratives et fiscales.**

6 - Elaborer un cadre juridique et politique clair et fiable qui favorise le développement et garantit toutes les sécurités

L'instabilité chronique des États africains est un obstacle majeur à l'avènement d'une économie africaine repensée en fonction des seuls intérêts à long terme des peuples d'Afrique. Cette instabilité est le résultat de la mal gouvernance publique, du déficit de légitimité, des ravages de la corruption, des inégalités sociales et territoriales dans la répartition des richesses, du pillage des ressources avec des complicités extérieures... Un État précaire, soumis à la dictature du court terme et des logiques de l'urgence, est dans l'incapacité de se projeter dans l'avenir. Dans cet état de « cécité temporelle », l'on peut s'interroger sur la capacité d'anticipation et d'adaptation de l'Afrique aux mutations en cours, notamment celles qui affectent son premier partenaire, l'Europe, en pleine crise ou celles qui se traduisent par l'émergence de nouveaux pôles de croissance, avec lesquels de nouveaux partenariats sont à construire sur des bases radicalement différentes que par le passé.

On ne peut espérer promouvoir un développement économique intégré - *des investissements locaux et des partenariats équilibrés et à long terme avec des entreprises multinationales ou des fonds d'investissements nationaux ou étrangers* - sans apporter des garanties sérieuses que les investisseurs ne seront pas spoliés et sans outils financiers et fiscaux efficaces et crédibles. **L'Afrique doit développer pour et par elle-même un « climat propice aux affaires »**. Le premier enjeu concerne évidemment la justice et l'élaboration d'un cadre juridique et

financier adapté à toutes les échelles. Il faut rompre avec la culture de l'impunité et offrir les garanties suffisantes de sécurité à tous, notamment aux acteurs de l'économie populaire, aux investisseurs nationaux et aux entreprises étrangères.

L'Afrique ne se développera que dans la mesure où elle sera à la fois en mesure de mobiliser l'épargne interne et d'attirer des capitaux étrangers. L'expérience internationale montre que **les deux bouts de la chaîne, l'épargne interne et les investissements étrangers, loin d'être substituables l'un à l'autre sont très complémentaires** : comment l'Afrique peut elle espérer attirer des capitaux étrangers tant que l'épargne interne, par manque de confiance dans le système juridique et financier, cherche à s'évader ? Dans les pays émergents, les expériences de la Chine et de la Corée ayant été analysées, le système bancaire et les systèmes de garantie comme la maîtrise de la monnaie, parfois au rebours des recommandations des institutions internationales, ont joué un rôle décisif dans le développement en étant capables de financer les PME et d'encourager les innovations technologiques. Le Kenya et la Somalie ont été plusieurs fois cités comme de bons exemples de la manière d'utiliser les technologies les plus modernes, en particulier le téléphone mobile, pour créer des services financiers adaptés, en sautant, là aussi, l'étape de mise en place d'un réseau onéreux d'agences bancaires.

Les exemples de l'Ile Maurice, de l'Afrique du Sud, du Maroc et du Ghana montrent aussi qu'en se dotant d'un cadre juridique et financier rigoureux, les pays africains sont parfaitement capables d'avoir accès aux marchés internationaux et aux fonds d'investissement opérant à l'échelle de la planète.

De façon spécifique, la conférence propose de :

- **Rompre avec la logique de rente**, avec ses effets pervers, et de l'assistanat, sous formes d'aide budgétaire, de financement caritatif...
- **Mutualiser les expériences africaines réussies de lutte contre la corruption** ;
- **Impliquer tous les acteurs dans l'évaluation du cadre juridique et financier de l'économie** et accroître les possibilités d'un contrôle citoyen sur la rente des matières premières ;
- **Soutenir l'économie populaire et les dynamiques locales** de développement par la création de monnaies locales et la micro-finance adéquatement régulée en mettant à profit les facilités nouvelles offertes par internet et la généralisation du téléphone mobile ;
- **Intensifier la participation de l'Afrique au mouvement général d'internationalisation du droit**, en soutenant les actions menées dans les pays du Nord contre les biens mal acquis ;
- **S'engager en faveur d'une responsabilité élargie des entreprises**, qui inclue, conformément au concept de « sphère d'influence », une responsabilité à l'égard du comportement des filiales juridiquement autonomes, des sous-traitants et des fournisseurs ;
- **Mobiliser à plus grande échelle l'épargne interne** (sécuriser les placements) et la canaliser vers des investissements productifs.

- **Promouvoir la culture de la responsabilité**, de la redevabilité et de l'évaluation des politiques publiques, par l'éducation, la sensibilisation et la constitutionnalisation.
- **Rompre avec l'impunité en créant à l'échelle régionale des dispositifs juridiques et de contrôle** capables de s'affranchir des conflits d'intérêts, de renforcer la formation des magistrats, d'imposer des sanctions dissuasives aux agents publics...
- **Internationaliser la lutte contre les flux financiers illicites** et le bien mal acquis et en mettant notamment en œuvre le principe de la responsabilité élargie des entreprises (notion de sphère d'influence).
- **Faire de la Banque Africaine de Développement (BAD) un outil de sécurisation de l'épargne nationale** et celle de la diaspora et d'orientation de ces ressources vers le développement local.



Journées Annuelles de la Gouvernance en Afrique
[jaga.afrique-gouvernance .net](http://jaga.afrique-gouvernance.net)



Alliance pour Refonder la
Gouvernance en Afrique - ARGA

Ouest Foire
Cité Douanes
Villa n°13- 2F
Dakar - SÉNÉGAL

Tél: +221-33-820-15-81
www.afrique-gouvernance.net